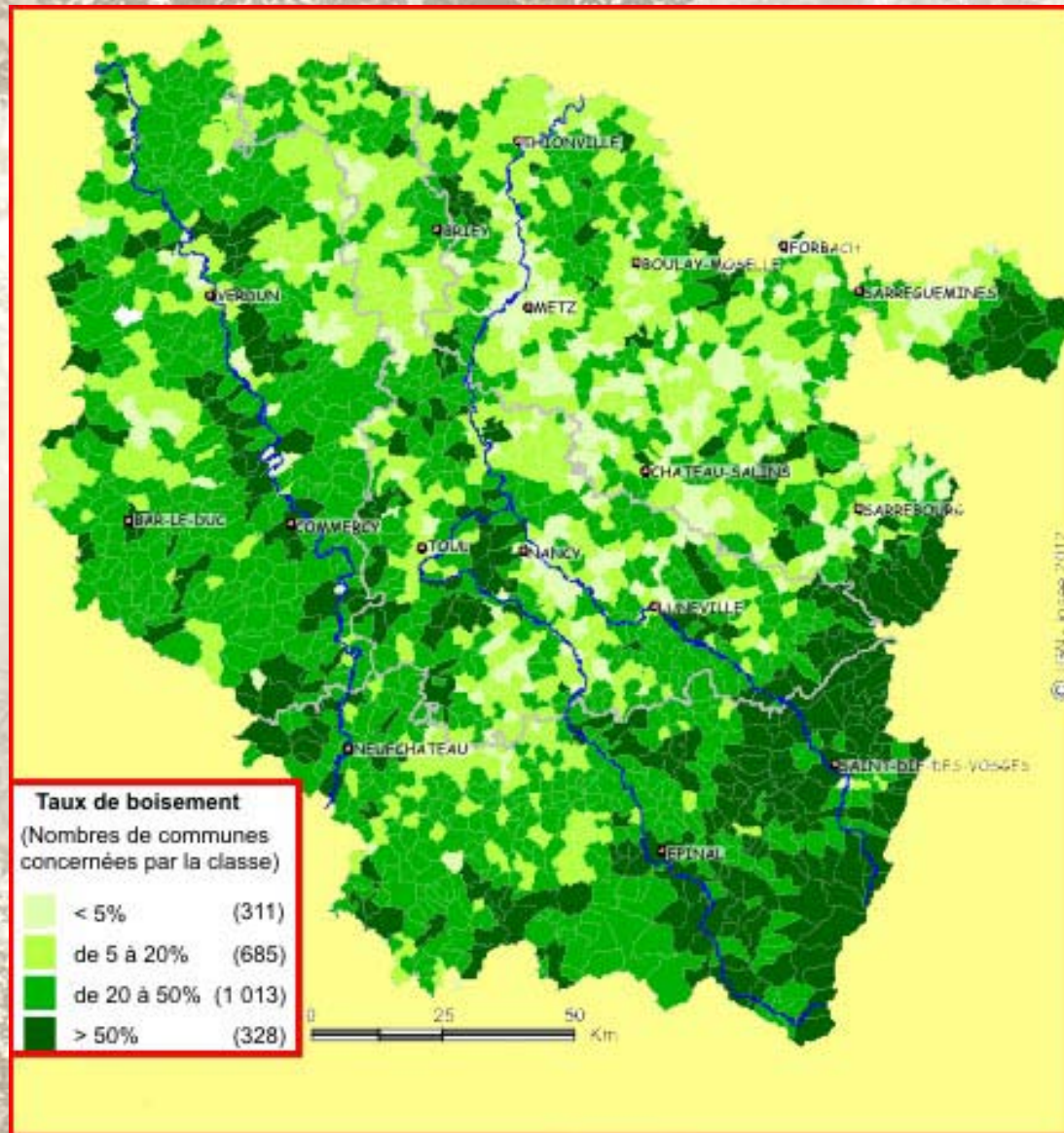


La forêt en Lorraine



La forêt lorraine

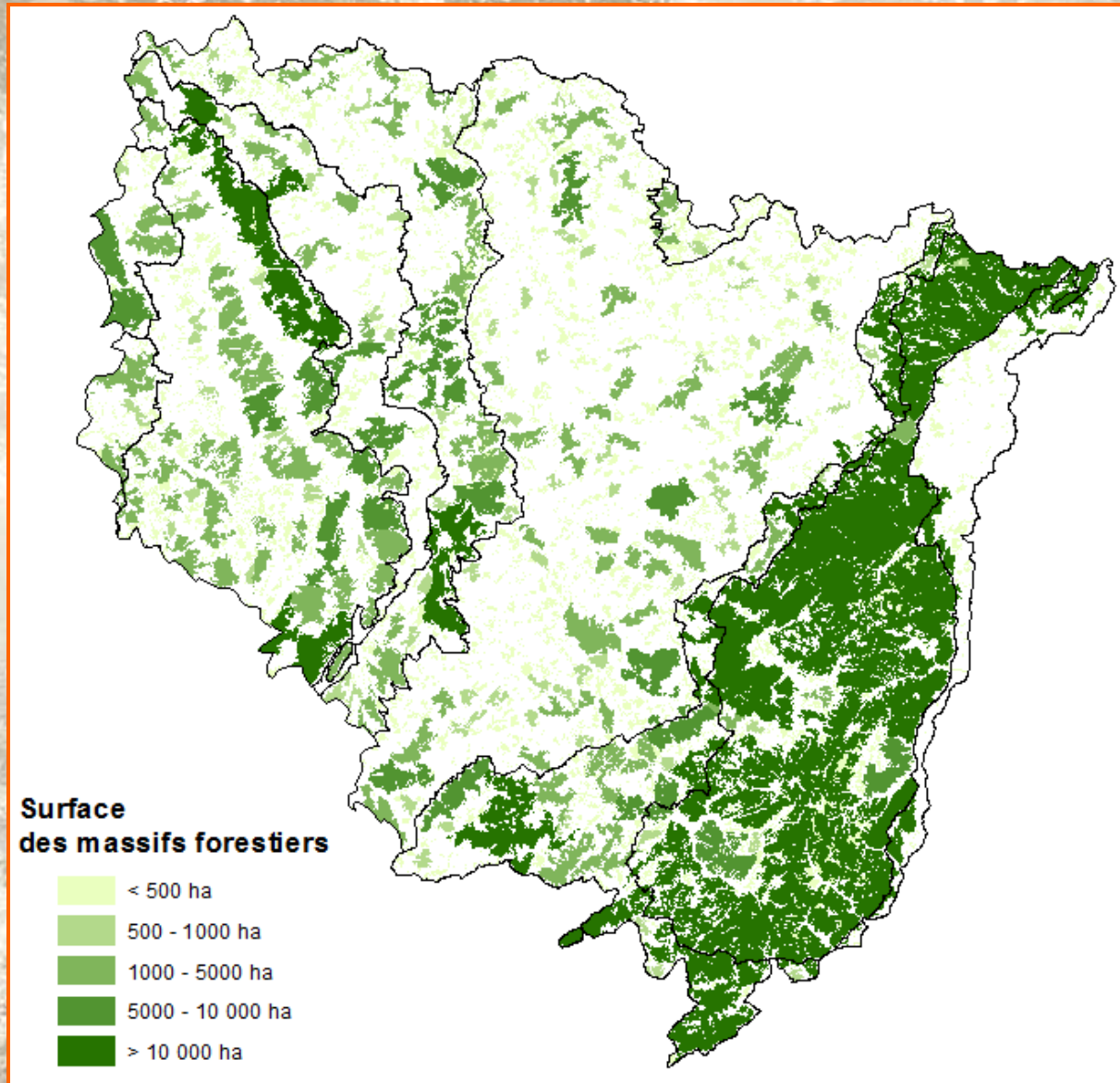
869.000 hectares

5,7 % de la forêt française

Taux de boisement moyen : 37 %

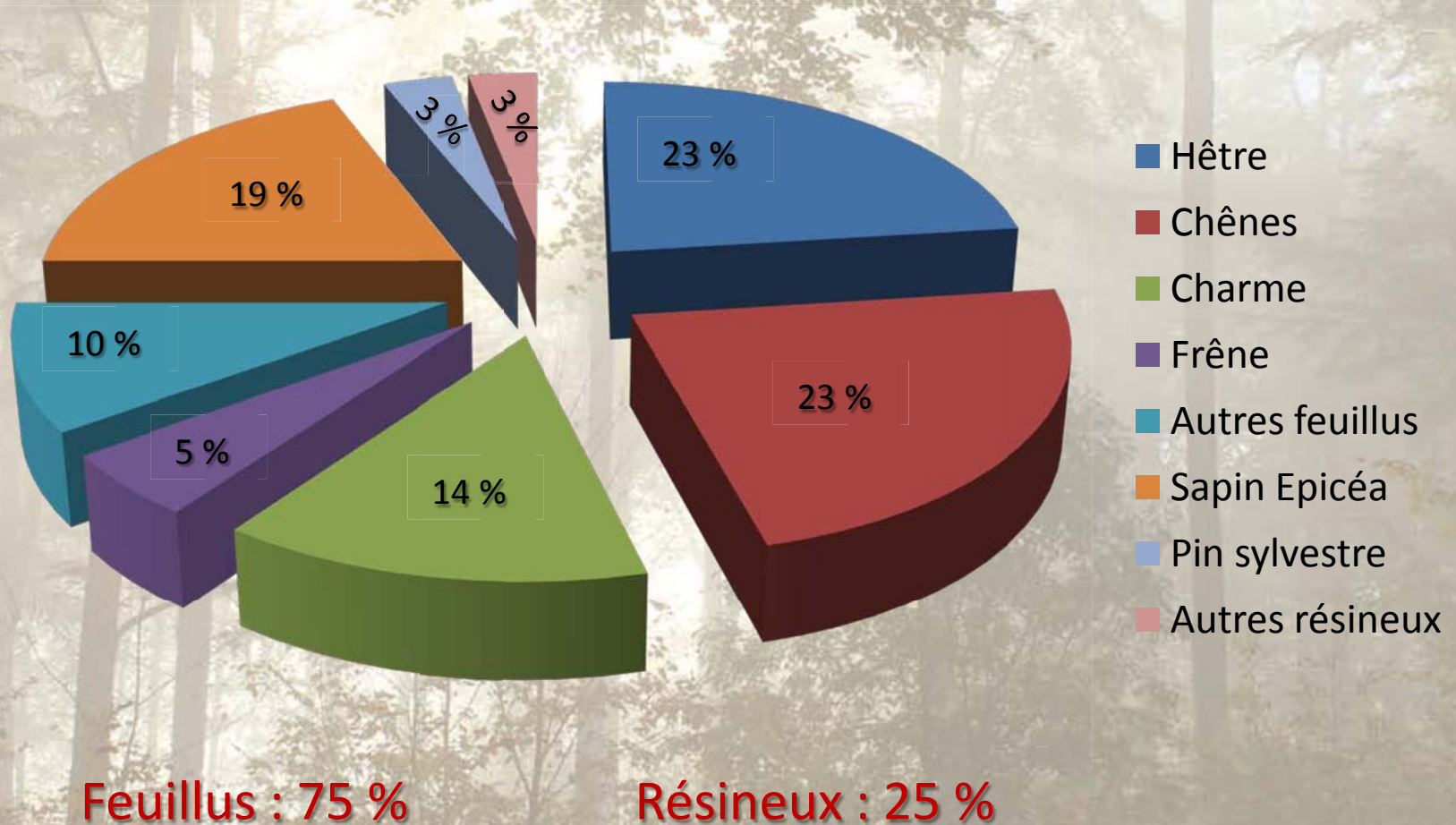
Département	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges
Surface	168 000 ha	228 000 ha	181 000 ha	292 000 ha
Taux de Boisement	32 %	36,5 %	29 %	49 %

La forêt lorraine : ses massifs



La forêt lorraine : ses essences

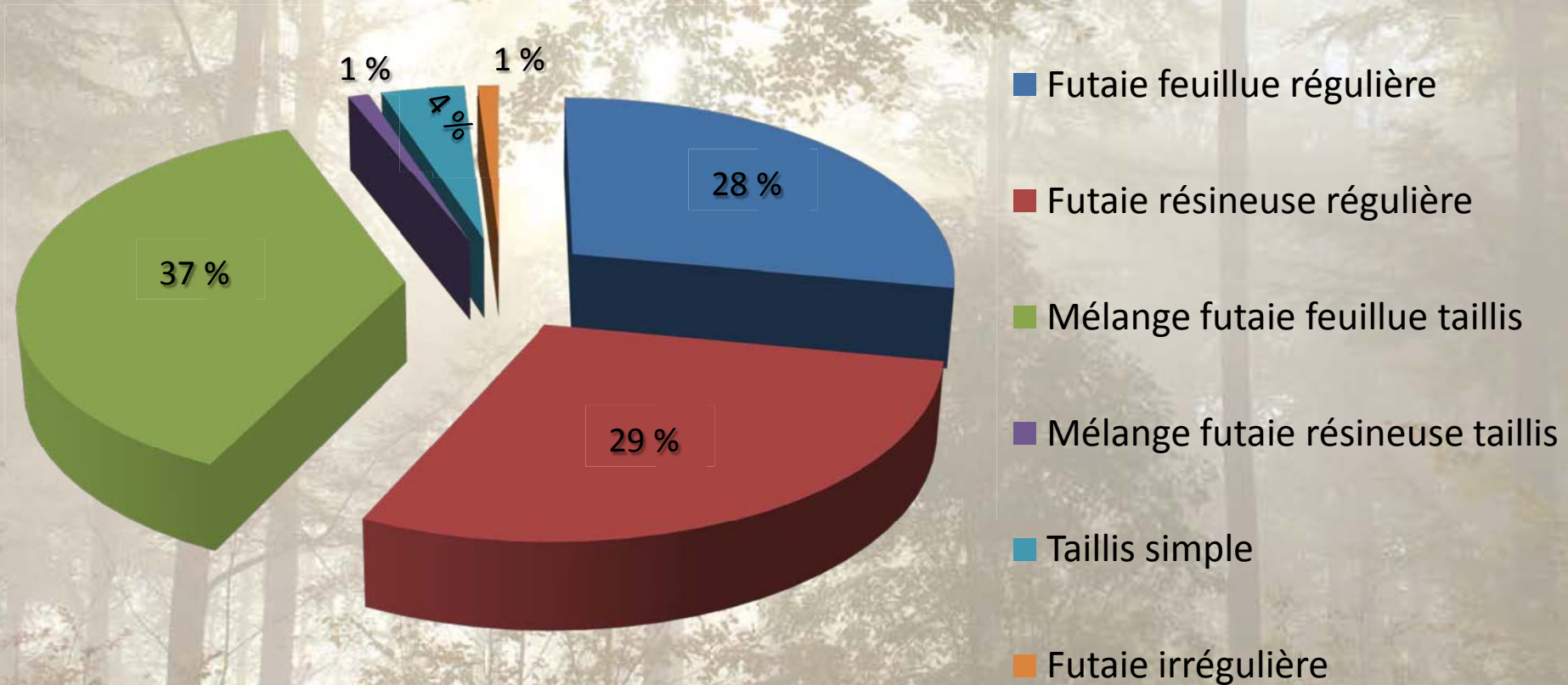
Répartition des essences



La forêt lorraine : ses proportions feuillus-résineux

Département	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges
Feuillus	140 000 ha	203 000 ha	142 000 ha	159 000 ha
Résineux	26 000 ha	24 000 ha	36 000 ha	129 000 ha
Proportion F/R	84 % 16 %	89 % 11 %	79 % 21 %	55 % 45 %

La forêt lorraine : ses peuplements forestiers



La forêt lorraine : son matériel sur pied

170.000.000 m³ sur pied

65 % en feuillus et 35 % en résineux

71 % en forêt publique et 29 % en forêt privée.

Volume sur pied moyen à l'hectare

189 m³/ha pour les feuillus - 233 m³/ha pour les résineux

4.000.000 m³ d'accroissement annuel

constitués à 60 % par les feuillus et 40 % par les résineux

Récolte (2009): **2,7 millions de m³**

(2^{ème} région française derrière l'Aquitaine)

Taux de mobilisation : 67,5 %

Une forêt en Lorraine, pour quoi faire ?

Pour produire du bois, avant tout...



mais aussi...

Une forêt en Lorraine, pour quoi faire ?



pour les « menus » produits



pour agrémenter



pour accueillir



et pour protéger

La forêt lorraine : ses propriétaires

556 000 ha de forêts publiques gérées par l'ONF
dont 210 000 ha de forêts domaniales
et 346 000 d'autres terrains publics

294 000 ha de forêts privées (34 %)
pour **235 000** propriétaires

Surface moyenne par propriété : **1 ha 25**
en plusieurs parcelles non contiguës

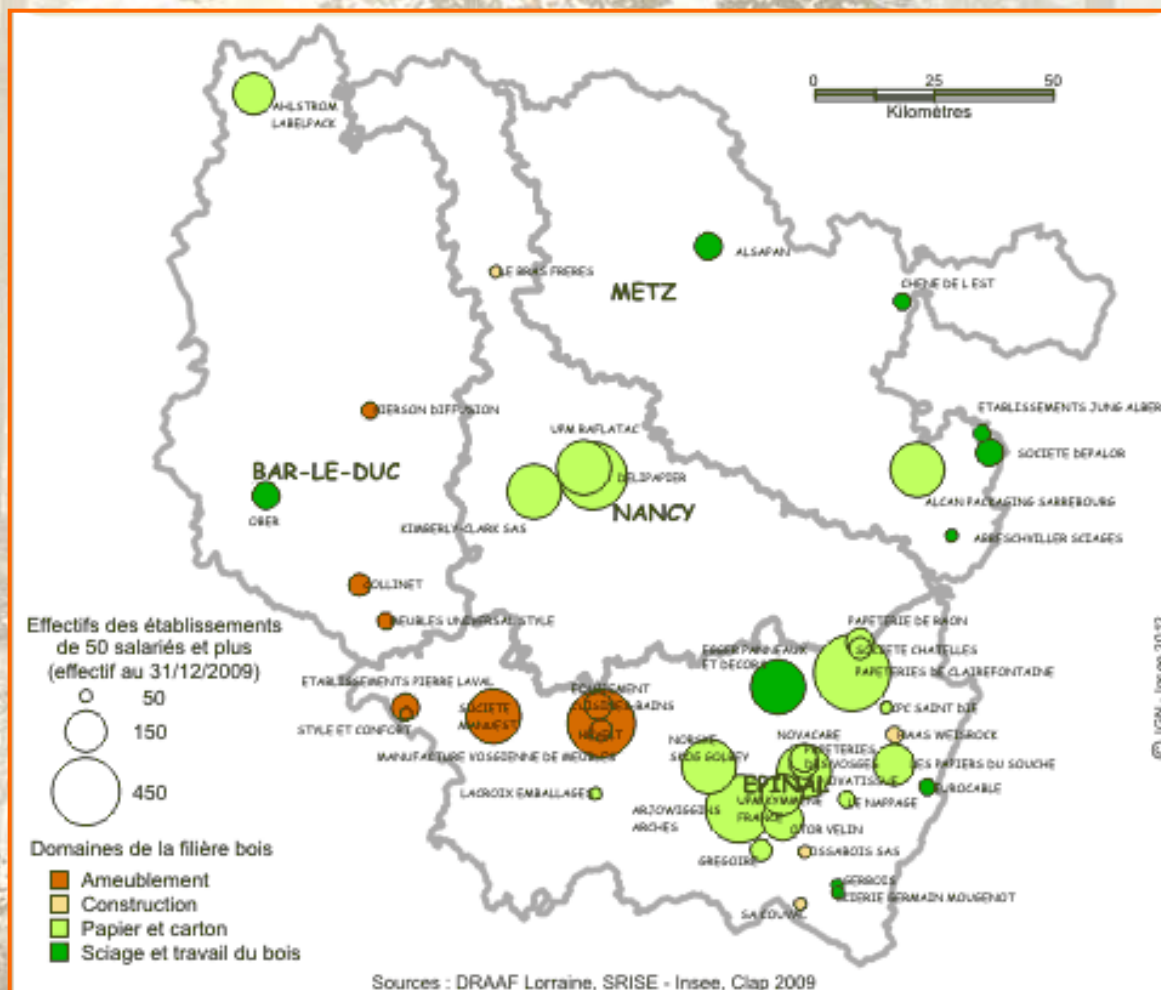
La filière bois lorraine

2,6 % de la population active (moyenne nationale 1,7 %)

Secteur d'activité	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois
Sylviculture et exploitation	384	3 034
Sciage et travail du bois	432	3 881
Construction	1 682	5 527
Industries des papiers-cartons	70	5 085
Ameublement	551	3 837
Commerce du bois	614	1 492
Total	3 733	22 856

La filière bois lorraine

La moitié des emplois dans les Vosges (7 % de la population active)



La filière bois lorraine

Sans oublier :

- Les grands projets industriels (UEM, Verdun, Bure, ...)
- Les projets de chaufferies collectives
- Et les régions ou pays voisins (Harnoncourt, Siat, Stracel, ...)

Les enjeux de la forêt privée lorraine

Le contexte

D'un côté, le discours d'Urmatt et les "Grenelle" de l'environnement

De l'autre,

- **un capital sur pied qui s'est accru depuis 50 ans,**
- **une récolte jugée insuffisante (67 % de taux de mobilisation).**

Entre les deux :

- **des forestiers, publics ou privés, mis en cause,**
- **et une filière jugée insuffisamment développée.**

Premier élément de réponse

La démarche territoriale

Identifier les zones, insuffisamment ou pas du tout exploitées, pour "aller chercher le bois " dans les massifs où il se cache

- dans les forêts domaniales ?
- dans les forêts communales ?
- dans les forêts privées soumises à PSG ?
- dans la petite propriété privée morcelée ?

Il y a du bois dans les petites forêts !

Les hagsis d'Epicéa (Massif Vosgien)

Au moins 20.000 ha en âge d'être exploités de peuplements de 450 m³/ha, voire plus.



Le massif de Vaubécourt/Seuil d'Argonne (Meuse)

- 2.200 ha en 1.400 propriétaires ;
- parcelle de 0 ha 80 de recrû (coupes à blanc des années 70) : 95 unités/ha prélevées par une éclaircie au taux de 30 %



Les handicaps de la forêt privée lorraine

L'accessibilité insuffisante

130.000 hectares sont à plus de 500 m d'une voirie

Distances de débardage	Moins de 200 m	de 200 à 500 m	de 500 à 1 000 m
Forêts domaniales	134 000 ha	52 000 ha	22 000 ha
Autres forêts publiques	184 000 ha	106 000 ha	54 000 ha
Forêts privées	159 000 ha	95 000 ha	54 000 ha
Total	627 000 ha	80 000 ha	130 000 ha

Les mauvaises conditions de mobilisation

155 000 ha de forêts présentent encore des difficultés d'accès

Exploitation	facile	moyenne	difficile
Forêts domaniales	146 000 ha	Non significatif	49 000 ha
Autres forêts publiques	266 000 ha	30 000 ha	48 000 ha
Forêts privées	215 000 ha	36 000 ha	58 000 ha
Total	627 000 ha	80 000 ha	155 000 ha

Le morcellement de la forêt privée

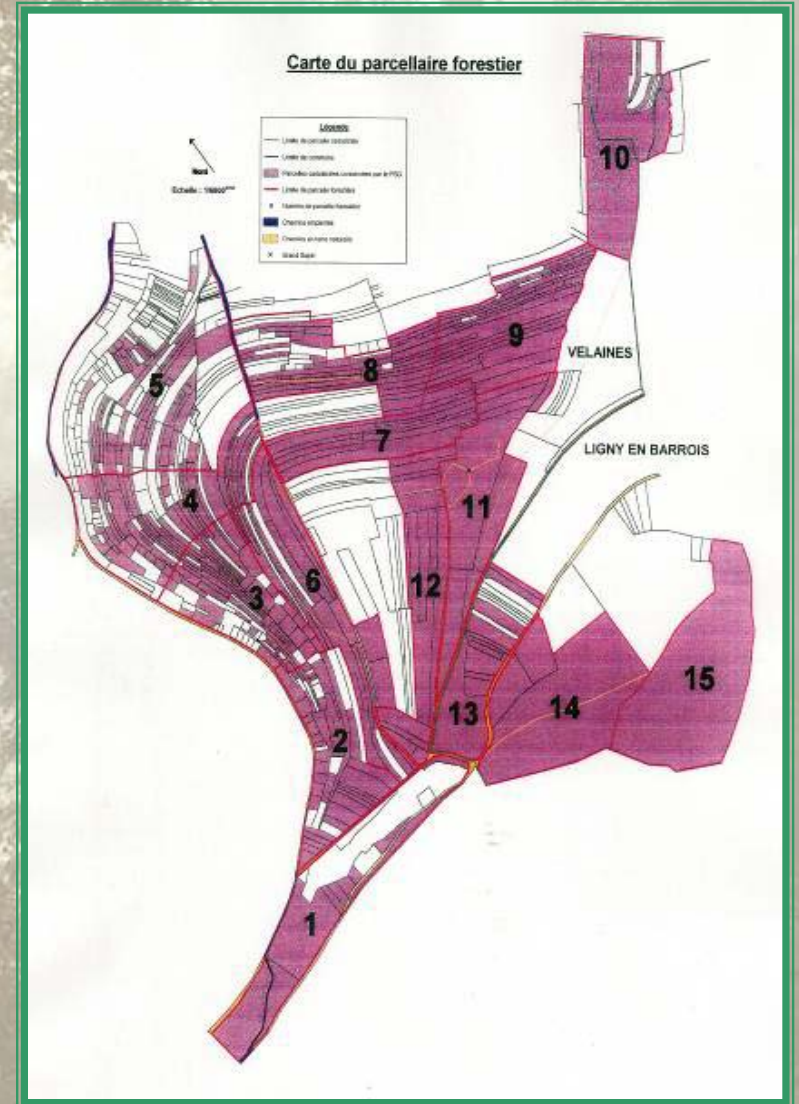
Pays	Surface totale de forêt privée (en milliers d'ha)	Nombre de propriétaires privés	Surface moyenne par propriétaire (en ha)
SUEDE	24 385	260 386	93,6
ESPAGNE	20 376	661 992	30,8
FINLANDE	16 391	447 104	36,7
FRANCE	10 900	3 495 000	3,1
NORVEGE	9 064	171 079	53,0
ITALIE	7 155	815 586	8,8
ALLEMAGNE	4 978	349 361	14,2
PORTUGAL	3 091	409 524	7,5
AUTRICHE	2 548	155 400	16,4
ROYAUME-UNI	1 741	106 000	16,4
Total/Moyenne	100 629	6 871 432	14,6
Lorraine	294	235 000	1,25

Le morcellement, une "spécialité" régionale ?

**44 % de la surface
de la Forêt Privée**

**en propriétés inférieures à 10 ha
réparties en 213 000 propriétaires**

**et pas toujours
en une seule parcelle !**



L'extension de la surface forestière

Constitue des surfaces significatives dans les zones de déprise agricole :

- disparition du vignoble lorrain,
- déprise par appel de main d'œuvre de l'industrie au XIX^{ème} siècle (par ex. dans le Sud Meusien),
- conséquences de la guerre de 1914-1918,
- Disparition de l'agriculture de moyenne montagne après 1950.

Les divisions successorales ont aggravé le phénomène, mais elles n'en sont pas la raison majeure.



**Le paysage de Breux au XIX^{ème} siècle :
la récolte des pommes de terre par
Jules BASTIEN-LEPAGE (1878-National
Gallery of Victoria -Melbourne)
Désormais boisé !**

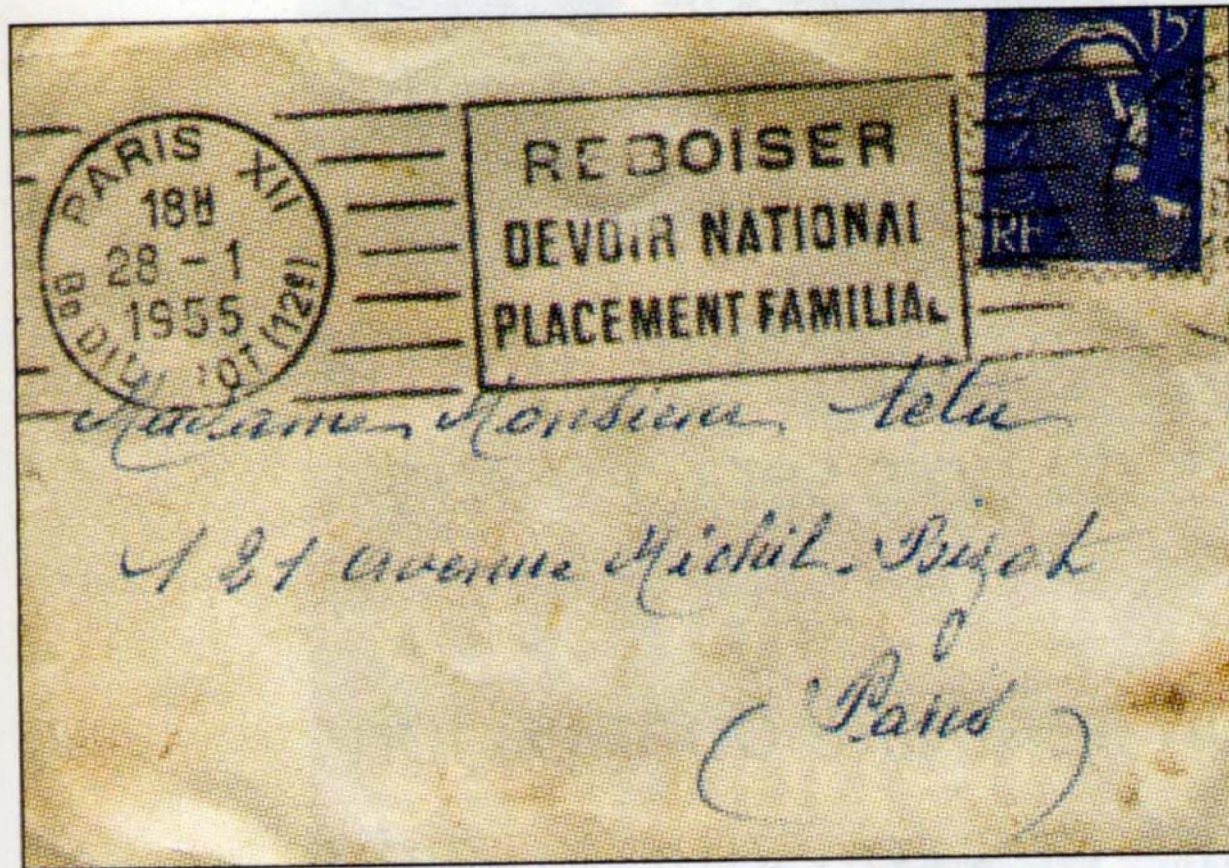
L'extension de la surface forestière



ou par plantation feuillue.

L'extension de la surface forestière

Son augmentation après 1945 :
une volonté politique affichée



Le morcellement en forêt privée :

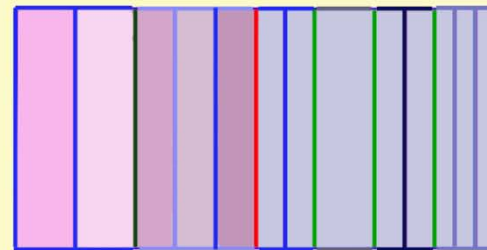
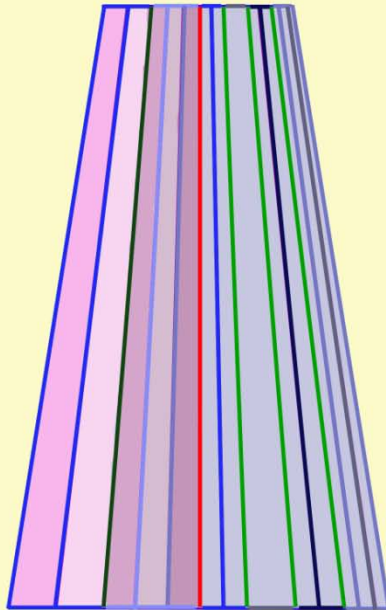


une origine forestière ?



**Et ainsi de suite ! Dans cet exemple,
on est passé, en 3 générations,
de 2 à 26 parcelles**

**dont certaines font plusieurs
centaines de mètres de long pour
quelques mètres de large**



Le morcellement de la forêt privée

De nombreux cas "difficiles" dans les forêts morcelées :

- parcelles pas toujours déclarées "bois" au cadastre,
- parcelles en indivision, en très grand nombre,
- successions non réglées depuis plusieurs générations,
- cas des biens vacants et sans maître,
- cas des biens non délimités,...

**Le cadastre ne fait pas la preuve de la propriété,
c'est un outil fiscal**

Pourquoi n'avait-on pas cherché à améliorer la situation ?

Des raisons techniques :

- titres de propriétés souvent difficiles à appréhender (cf. page précédente)
- absence de bornes, disparition de la « mémoire des lieux »,...

Des raisons sociologiques :

- grande majorité de propriétaires âgés, peu conscients des enjeux (*la forêt est un patrimoine et non une activité économique*),
- beaucoup de " propriétaires malgré eux " ou liens de plus en plus distendus au fur et à mesure des changements de générations (*généralement pas de recouvrement de l'impôt foncier*),
- motivations des propriétaires actifs peu compatibles avec les actions collectives.

Des raisons " politiques " :

- petites forêts = lieux de biodiversité, diversité des paysages (?)
- amélioration du morcellement = opérations très coûteuses,...

Pourquoi doit-on désormais améliorer la situation ?

35 % de la superficie de la Forêt Privée française est en propriétés inférieures à 10 hectares
(et les propriétés > 10 ha ne sont pas forcément d'un seul tenant !).

En Lorraine, elles sont généralement très productives

Des propriétaires motivés pour agrandir leur patrimoine et ainsi réduire le morcellement,

et/ou pour investir ensemble,

et/ou pour travailler ensemble,

alors qu'une tension sur les approvisionnements en bois se dessine.

Pour répondre à la question :

" Si on ne récolte en France que 60 % de l'accroissement, **où sont les 40 % restants ?**"
et les mobiliser, au moins en partie.

**Pour résorber ces handicaps,
les solutions existent**

Les remèdes possibles



Restructuration foncière



Regroupement pour les interventions



Regroupement pour la desserte



ou pour la gestion en commun

Une étape-clé : l'animation de la petite forêt privée

- ✓ **Pour amener les propriétaires privés à s'intéresser à leur forêt**
- ✓ **Pour leur faire produire du bois d'œuvre et le commercialiser**
- ✓ **Pour écouler les petits bois**
- ✓ **Pour insérer la forêt privée dans les territoires**

Une étape-clé : l'animation de la petite forêt privée

Un outil privilégié : le Plan de développement de massif (PDM)

- ✓ pour aider les propriétaires forestiers à mieux gérer leurs parcelles et à améliorer la sylviculture,
- ✓ pour permettre une mobilisation raisonnée d'une plus grande quantité de bois vers les scieries et industries du bois,
- ✓ pour contribuer à la politique d'aménagement durable du territoire.

Les plans de développement de massifs : le schéma-type lorrain

Une animation par **petit** massif forestier homogène.
Trois actions en synergie :

- l'organisation de coupes, par regroupement de lots dans un rayon très proche,

⇒ court terme

- la création de dessertes concertées si nécessaire,
- l'incitation au regroupement foncier,

⇒ pour s'inscrire dans la durée,
⇒ rendre le propriétaire autonome



Les Plans de développement de massifs : le schéma-type lorrain

- Au préalable, connaissances de terrain, identification des problèmes
- actualisation des listes des propriétaires
- invitation de tous les propriétaires forestiers de la commune à une réunion à entête de la Mairie + questionnaire de motivations
- visites-conseils individuelles, avec repérage des parcelles



**Des propositions concrètes apportées à chaque propriétaire,
en lien avec un opérateur économique**

Les Plans de développement de massifs : le schéma-type lorrain

- Un lien très étroit avec les **maires** et les élus locaux
- Un partenariat **précis** avec un opérateur économique pouvant assurer un suivi sur le long terme
- Un comité de pilotage avec élus, syndicats de propriétaires, propriétaires locaux pour décider des grandes options.
- Des **indicateurs** pour évaluer l'opération

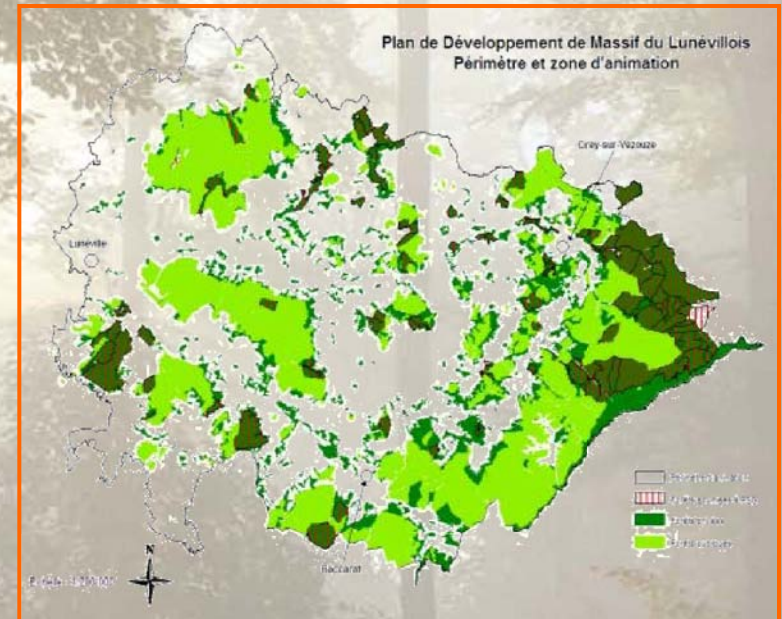
Les plans de développement de massifs : des indicateurs pour en mesurer l'impact

- Des indicateurs d'**actions**, par exemple : nombre de visites-conseils, nombre de réunions, ...
- Des indicateurs de **résultats**, par exemple, volumes mobilisés, kilomètres de voirie réalisés, surfaces des parcelles mutées, ...
- Des indicateurs d'**efficacité** : le chiffre d'affaire généré (**jusqu'à l'entrée de l'usine** de 1^{ère} transformation), le nombre d'euros généré par rapport au nombre d'euros investi en animation, l'évolution des surfaces moyennes par propriétaire.

Un exemple : le Lunévillois (Meurthe-et-Moselle)

De Février à Juin 2010 :

- ✓ description globale du territoire
- ✓ choix des premiers sous-massifs
- ✓ mise en place des "règles du jeu" avec 3 opérateurs économiques.



Depuis Juillet 2010 :

Animation de 4 sous-massifs : réunions, permanences, 56 visites-conseils pour 143 hectares.

Un exemple : le Lunévillois

Premiers résultats

- ✓ mobilisation : 5813 unités (BO, BI) exploitées ou à exploiter à l'automne pour un chiffre d'affaires de **318.000 Euros** ;
- ✓ desserte : un projet de voirie presque finalisé pour un montant de **107.000 Euros** ;
- ✓ foncier : mutations en cours pour 19,3 ha en 56 parcelles pour un montant (achat + frais de mutation) de **18.500 Euros**.

TOTAL : 443 500 Euros

**Avec 1,5 année d'animation
(dont 4 mois d'étude préalable)
pour un coût de 72.000 Euros.**



Le développement des petites forêts privées : des coûts élevés ?

Dans l'absolu ?

Relativement aux enjeux ?

Et quels enjeux ?

- Les besoins en bois,
- l'approvisionnement des industries locales,
- des emplois ruraux.

Un pari gagnant même à court terme

**En vous remerciant
de votre attention**